

Rapport d'activité

Promotion économique

PromFR

—

2022



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle DEEF
Volkswirtschafts- und Berufsbildungsdirektion VWBD

Activités

1.1 Sommaire

En 2022, la Promotion économique du canton de Fribourg (PromFR) a concrétisé 41 projets qui conduiront à la création de près de 600 emplois ces cinq prochaines années, et généreront des investissements de l'ordre de 140 millions de francs. De plus, les actions de la PromFR ont déployé leurs effets sur près de 1900 emplois existants qui s'en retrouvent ainsi renforcés.

Après la pandémie, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a provoqué une crise énergétique sans pareille. Ainsi le fait que, fin 2022, le quasi plein emploi soit assuré au niveau du canton est un indicateur de la résilience de l'économie fribourgeoise et suisse.

L'année 2022 a vu la mise en œuvre du dernier volet des aides cas de rigueur en lien avec la crise COVID et la fin du programme d'aides à l'économie de proximité via Kariyon. Des projets d'envergure de la Nouvelle Politique Régionale (NPR) tels que le *Suisse Fondue Festival* ont permis un rayonnement touristique du canton mettant en valeur les savoir-faire locaux. Le positionnement du canton de Fribourg dans la bioéconomie et l'industrie 4.0 a aussi été renforcé via des échanges de bonnes pratiques, les entreprises qui ont été choisies comme finalistes du Prix à l'innovation ou encore les implantations d'entreprises qui ont un lien direct avec ces secteurs.

Afin de mutualiser les efforts du canton de Fribourg, la PromFR a participé et contribué au développement d'une marque territoriale qui peut être portée par différentes organisations qui sont à même de renforcer le positionnement et le rayonnement du canton vers l'extérieur.

Et finalement, l'annonce de la venue de Rolex en terre fribourgeoise, avec la construction d'un nouveau site de production, la création de plus de 2000 emplois et un investissement d'un milliard de francs, impliquera une transformation et un renforcement considérable du tissu économique fribourgeois. Bien que la PromFR y ait consacré de nombreuses ressources en 2022, le projet Rolex n'est pas pris en compte dans les chiffres de ce rapport annuel.

1.2 Promotion hors du canton

La PromFR a soutenu en 2022 l'implantation dans le canton de Fribourg de 16 nouvelles entreprises dont 3 sociétés d'origine suisse et 13 entreprises étrangères en provenance des pays suivants : France, Brésil, Canada, Japon, Allemagne, Italie, Roumanie et Turquie. Ces implantations proviennent de six sources complémentaires :

- Contacts directs avec l'entreprise ;
- Greater Geneva Bern area (GGBa), l'association intercantonale de promotion économique dont Fribourg fait partie aux côtés des cantons de Genève, Vaud, Valais, Neuchâtel et Berne ;
- Switzerland Global Enterprise (S-GE), l'association mandatée par la Confédération pour la promotion de la place économique suisse à l'étranger ;
- Switzerland Innovation Park Network West EPFL ;
- Chambre de commerce et d'industrie France-Suisse ;
- Consultants spécialisés et multiplicateurs.

Les nouvelles entreprises d'origine étrangère implantées dans le canton de Fribourg en 2022 prévoient de créer 166 nouveaux emplois à moyen terme.

Avec la fin des mesures de restriction de voyager, les responsables de marchés de la PromFR ont pu effectuer des missions de démarchage avec le GGBa aux Etats-Unis ainsi qu'une mission de démarchage avec d'autres partenaires en Israël. 55 entreprises ont été visitées au cours de ces missions.

En 2022, les activités de démarchage orientées vers l'étranger ont amené la PromFR à accueillir en visite dans le canton de Fribourg 62 entreprises en provenance de 19 pays, dont 29 par l'entremise de GGBa. 33 entreprises

étrangères supplémentaires ont été démarchées et accompagnées par visioconférence. La France, les Etats-Unis et le Brésil sont les principaux pays de provenance de ces sociétés.

1.3 Nouvelle Politique Régionale

Aux trois quarts du programme de mise en œuvre (PMO) 2020-2023, l'année 2022 a enregistré 15 projets approuvés, ce qui représente un montant d'aides de la Nouvelle Politique Régionale (NPR) de 1 353 920 francs. Les 15 projets NPR sont répartis dans les domaines suivants : projets collaboratifs (9), programme régions de montagne (3), tourisme (2) et nouvelles thématiques (1).

Avec le projet touristique « *Circuit secret* », la ville de Rue s'est engagée dans un processus de développement touristique de son bourg. En créant un produit touristique tout public qui permet de mettre en valeur le patrimoine bâti d'une destination de manière innovante avec des interactions sous forme de mapping et des prestations digitalisées (clé numérique, plateforme de gestion des parcours, ...), elle souhaite attirer des visiteurs et dynamiser ses commerces.

Le projet de « *Transport à la demande* » à Estavayer-le-Lac a testé le dispositif en situation réelle auprès de la population locale et des touristes. Les voyageurs ont eu la possibilité de choisir l'arrêt le plus proche parmi un grand nombre d'arrêts prédéfinis, sans se soucier de l'horaire. Les enseignements contribueront au développement de nouvelles offres de transport public.

Pour le projet collaboratif « *DurAOP* », il s'agit d'évaluer la durabilité des produits AOP du canton de Fribourg de manière complète et transparente. Ce travail devient essentiel pour positionner les produits AOP par rapport à des produits similaires et identifier des pistes potentielles d'amélioration. Cela permet de mettre en évidence l'économie de proximité et les circuits courts.

Le déroulement du 1^{er} « *Suisse Fondue Festival* » du 17 au 20 novembre 2022 a réuni 15 000 personnes à Fribourg sous une tente spécialement réalisée pour la manifestation. Ce succès met en valeur des produits du terroir, un savoir-faire unique et des artisans et des commerçants engagés dans le but de créer un USP. La prochaine édition est programmée pour 2024.

Les travaux liés au programme NPR 2024-2027 ont débuté. Les deux thèmes-clés à savoir l'industrie et le tourisme sont toujours prioritaires. Les nouveautés concerneront l'économie locale, le développement durable et la numérisation, qui seront traités comme thèmes transversaux.

Dans le cadre de l'accord de coopération avec la région Grand-Est, plusieurs séances ont eu lieu dans le but de développer des relations qui devraient aboutir sur des projets concrets. Une délégation fribourgeoise a été invitée dans le cadre des assises de la bioéconomie du Grand Est à la Foire de Châlons-en-Champagne qui a eu lieu en septembre.

1.4 Politique économique

En 2022, des efforts conséquents de politique économique ont continué à être déployés au niveau cantonal pour finaliser le dernier paquet d'accompagnement COVID dédié aux entreprises. Ce programme devra faire l'objet d'un suivi jusqu'en 2026 en raison de contrôles exigés par la Confédération. En outre, les relations avec l'UE, l'impact de la guerre en Ukraine et les crises énergétique et inflationnaire ont mobilisé d'importantes ressources de la PromFR.

Le Cluster Food & Nutrition, mandaté par l'Etat, a mis en place trois programmes phares faisant partie de la stratégie agroalimentaire du canton. Cette initiative dotée d'un montant de 1 million de francs a permis de lancer des projets dans le cadre de la valorisation des biomasses, l'agriculture 4.0 et la mise en place d'un Food & Farm Living Lab.

Dans le cadre d'une centaine d'autres projets politiques et économiques, la PromFR a été consultée et a préparé des projets de détermination tant sur le plan cantonal que fédéral à l'attention de l'administration et des élus. Ce travail permet d'assurer que les intérêts économiques du canton soient bien pris en considération dans les procédures politiques. Il est à relever que l'impact de l'arrêt des négociations de l'accord bilatéral entre la Suisse et l'Union Européenne a été un point de vigilance tout particulier. Et finalement, il faut rappeler que les collaborateurs de la PromFR participent aux activités d'une soixantaine de groupes de travail, commissions ou conseils d'administration en tant que membres ou invités.

1.5 Organes de soutien

1.5.1 Guichet-entreprises

Une centaine de sociétés et porteurs de projets ont été conseillés et dirigés vers les différents partenaires de la PromFR dans le cadre du guichet-entreprises : Fri Up, Cautionnement Romand, Seed Capital Fribourg, Capital Risque Fribourg SA et platinn.

1.5.2 Fri Up

En 2022, Fri Up a répondu à 306 demandes de conseils, facilité la création de plus de 90 nouvelles entreprises et sélectionné 6 nouvelles start-up parmi les 23 en cours d'accompagnement.

1.5.3 platinn

En 2022, platinn a réalisé 70 projets d'innovation d'affaires dans 35 entreprises fribourgeoises, principalement des PME et TPE actives dans la plupart des secteurs économiques du canton.

1.5.4 Cautionnement romand Fribourg

Cautionnement romand a soutenu 16 entreprises fribourgeoises pour un total de 4,5 millions de francs, favorisant la réalisation d'investissements de près de 13 millions de francs, contribuant à la création ou au maintien de 155 EPT.

1.5.5 Seed Capital Fribourg

Seed Capital Fribourg a soutenu 5 nouvelles entreprises innovantes par le biais de prêts d'un montant total de 386 000 francs. La fondation compte 25 start-up dans son portefeuille pour un volume de prêts de plus de 2 millions de francs.

1.5.6 Capital Risque Fribourg

Capital Risque Fribourg SA a participé à cinq nouveaux investissements pour un montant global de 1 035 000 francs. Ces financements ont permis aux entreprises concernées de lever 15 229 000 francs de fonds supplémentaires, ainsi que de créer ou maintenir près de 50 emplois.

1.5.7 bluefactory

La société Bluefactory Fribourg-Freiburg SA a été recapitalisée le 1^{er} avril 2022 à hauteur de 50 millions de francs avec une libération par étapes du capital social. L'adjudication des travaux de construction sur le site bluefactory du bâtiment pour le Smart Living Lab a été attribuée en entreprise totale à JPF Entreprise Générale SA à Bulle.

1.5.8 AgriCo et la Maillarde

Les espaces locatifs actuellement disponibles sur les sites respectifs d'AgriCo (Saint-Aubin) et la Maillarde (Romont) sont en très grande partie complets. Le travail de développement de densification des deux sites est poursuivi avec succès par l'Etablissement cantonal de promotion foncière (ECPF).

1.5.9 Mesures COVID-19

La prolongation des restrictions liées au COVID-19 en fin d'année 2021 a nécessité une adaptation des règles pour les cas de rigueur. Le 15 mars 2022, le Conseil d'Etat a modifié l'ordonnance de 2020 en y incluant la possibilité d'octroyer un complément d'indemnité pour le mois de décembre 2021. La PromFR a été chargée de traiter les 300 demandes d'entreprises déposées, dont 263 ont été jugées éligibles. Des indemnités pour un montant de 1,9 millions

de francs ont été octroyées aux secteurs de la restauration, des sports et loisirs et des agences de voyages et ont ainsi permis de compenser une partie des pertes de chiffre d'affaires.

L'épidémie de COVID-19 s'étant atténuée dès le début 2022, le Conseil d'Etat a repris les règles fédérales dans une dernière ordonnance pour les cas de rigueur qu'il a adoptée le 16 mai 2022. En raison de conditions d'éligibilité plus strictes, seuls 44 dossiers sur les 70 déposés ont été déclarés éligibles ; ces entreprises, dont les difficultés financières pouvaient encore être attribuées aux mesures de protection, ont perçu des indemnités pour un montant de 1,6 millions de francs.

En 2022, la cellule de gestion des cas de rigueur a employé 7 personnes qui se sont réparti un total de 6 EPT. Ce dispositif a pu être allégé à l'automne, après le traitement des derniers dossiers. Les tâches relatives aux cas de rigueur ne sont pas terminées pour autant. En effet, pour répondre aux exigences du Contrôle fédéral des finances (CDF), la PromFR doit désormais procéder à des vérifications des entreprises bénéficiaires jusqu'à l'échéance de la période de contrôle en 2025. Pour ce travail, elle dispose d'une personne à temps partiel qui collabore étroitement avec le Service cantonal des contributions (SCC).

1.6 Communication et événements particuliers

16^{ème} édition du Prix à l'innovation du canton de Fribourg

En 2022, la PromFR a organisé, en collaboration avec la Banque cantonale de Fribourg, la 16^{ème} édition du Prix à l'innovation du canton de Fribourg. En plus du Prix Entreprise et du Prix Start-up, le Prix Economie Durable a été décerné pour la première fois. Le Prix Entreprise a été remporté par Comet SA de Flamatt, le Prix Start-up par Neuria Sàrl de Fribourg et le Prix Economie Durable par PMF-System de Marly.

Magazine économique Fribourg Network Freiburg

L'édition 2022 du magazine économique Fribourg Network Freiburg a mis en lumière le thème « Industrie 4.0 » et les opportunités de création de valeur associées. Après que le magazine FNF ait été consacré au thème de la « bioéconomie » l'année précédente, la PromFR a présenté l'« Industrie 4.0 » comme le deuxième pilier de la stratégie économique cantonale. La nouvelle édition du FNF et le site web totalement révisé ont été lancés lors d'un événement au Parc technologique Le Vivier à Villaz-St-Pierre.

Nouvelle marque territoriale pour le canton de Fribourg

Fin 2022, l'association Fribourgissima a lancé la nouvelle marque territoriale pour le canton de Fribourg. La PromFR a joué un rôle déterminant dans la création de la nouvelle marque avec son logo emblématique et son slogan « Fribourg, terre de valeurs ». L'objectif de la nouvelle marque est de renforcer la promotion commune du canton, de la gastronomie à l'économie, en passant par le tourisme, la culture et le sport. Comme première mesure, la PromFR a réalisé un nouveau film sur le thème « Vivre, travailler et grandir à Fribourg ». La PromFR intégrera la nouvelle marque dans son marketing territorial et dans le cadre de ses activités promotionnelles.

Webinaires et événements pour l'économie fribourgeoise

En 2022, la PromFR a organisé plusieurs événements. En plus du Prix à l'innovation 2022/2023 du canton de Fribourg, elle a également organisé pour la première fois des webinaires pour les entreprises suisses intéressées par Fribourg. Les deux webinaires ont été réalisés avec la participation d'entreprises fribourgeoises. En plus de la start-up Mobbob, les entreprises de renommée internationale Laurastar et Scott Sports ont participé en tant que témoignages.

La PromFR a également organisé des événements au *Salon de l'entreprise* à Bulle et au *1^{er} Suisse Fondue Festival* à Fribourg.

50^{ème} anniversaire de la Promotion économique cantonale

Un autre événement a été un atelier avec les six directeurs de la PromFR à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la Promotion économique cantonale, qui a commencé ses activités en 1971 en tant qu'Office de développement économique. L'objectif de l'atelier était de documenter l'histoire de la PromFR avec le soutien des directeurs et de jeter un regard sur l'avenir.

Présence accrue dans les réseaux sociaux

Un an seulement après le lancement de la page LinkedIn de la PromFR, elle comptait déjà plus de 2000 abonnés à la fin de 2022. La nouvelle page LinkedIn de FNF compte un peu plus de 1000 abonnés.

2 Mesures de soutien en chiffres

2.1 Soutien aux entreprises

2.1.1 Aides financières et fiscales

Parmi les 41 projets réalisés en 2022, 28 entreprises ont bénéficié d'un soutien financier et 1 société s'est vu octroyer un allègement fiscal. Le montant global des soutiens financiers directs avoisine les 5,5 millions de francs au maximum. Le versement des aides financières est en effet effectué en fonction du développement économique des sociétés concernées et s'étale ainsi sur plusieurs années.

L'instrument du « cautionnement cantonal » n'a pas été mis en œuvre.

Les contributions directes en cours selon la LPEc sont les suivantes :

| | Montant des aides financières (en francs) |
|--|---|
| Aides financières en faveur des entreprises en 2022 | 2 214 742 |
| Aides financières en faveur des entreprises en 2021 | 3 215 534 |

Aucun allègement fiscal total sur le bénéfice et le capital n'a été octroyé.

Nombre d'entreprises au bénéfice d'un allègement fiscal en cours

| 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|------|------|------|------|------|------|------|------|
| 52 | 48 | 42 | 32 | 28 | 18 | 20 | 13 |

En comparant ce tableau avec celui publié l'année dernière, on constate que dès 2015, les chiffres ont été modifiés en raison de l'application d'un *clawback* portant sur les années 2013 à 2021. A noter également que pour les années 2020 et suivantes, des adaptations peuvent avoir lieu en raison du processus de taxation lorsque la période fiscale diffère de la période d'allègement et de restructurations d'entreprises allégées.

Le tableau démontre tout de même que la tendance observée ces dernières années à une diminution du nombre d'entreprises au bénéfice d'un allègement fiscal se poursuit. Cela s'explique par le fait que le nombre de nouveaux allègements fiscaux accordés ces dernières années était inférieur au nombre d'entreprises dont l'allègement fiscal se terminait.

2.1.2 Incidences fiscales des allègements fiscaux pour la période fiscale 2020

Le Service cantonal des contributions a terminé durant l'année 2022 la taxation ordinaire de la période fiscale 2020. Sur la base de ces informations, seules les incidences fiscales de cette période peuvent être présentées.

Le tableau suivant résume les incidences des allégements accordés sur les recettes fiscales encaissées par l'Etat pour l'année 2020. Les recettes fiscales comprennent les impôts cantonaux (sur le capital et le bénéfice) ainsi que la part cantonale de l'impôt fédéral direct (21,2 % de l'impôt fédéral direct perçu).

On y distingue trois niveaux d'informations. La « Cote brute » équivaut au montant que le canton aurait potentiellement pu encaisser si les sociétés en question s'étaient implantées dans le canton ou y avaient développé leurs nouvelles activités sans bénéficier d'aucun allégement fiscal. A noter que cette situation est relativement théorique, dans la mesure où nombre de ces sociétés n'auraient probablement pas réalisé leurs projets dans le canton sans allégement. Les montants indiqués sous « Incidences des allégements » correspondent aux recettes non encaissées en raison des allégements accordés. La « Cote nette » représente quant à elle les montants effectivement encaissés auprès des sociétés après allégement, en général partiel.

| | Cote brute | Incidences des allégements | Cote nette |
|------|-------------------|-----------------------------------|-------------------|
| 2012 | 97,946 | -61,616 | 36,141 |
| 2013 | 106,971 | -59,312 | 47,659 |
| 2014 | 134,922 | -71,721 | 63,201 |
| 2015 | 61,131 | -49,738 | 11,393 |
| 2016 | 77,925 | -57,491 | 20,434 |
| 2017 | 80,248 | -58,903 | 21,345 |
| 2018 | 41,023 | -16,977 | 24,046 |
| 2019 | 36,791 | -15,568 | 21,223 |
| 2020 | 31,773 | -14,122 | 17,651 |

(en millions de francs)

Il ressort de ce tableau que le canton a renoncé en 2020, du fait des 18 entreprises au bénéfice d'allégements fiscaux en cours, à des rentrées fiscales de 14,122 millions de francs, soit 0,479 millions de francs de part à l'IFD et 13,643 millions de francs d'impôt cantonal. Toutefois, sans allégement fiscal, la majorité de ces entreprises n'aurait pas réalisé de projet dans le canton de Fribourg et n'aurait donc pas contribué aux recettes fiscales nettes qui s'élèvent tout de même à 17,651 millions de francs (cote nette).

2.2 Emplois annoncés en 2017 et effectivement créés à fin 2022

Afin de répondre à une question récurrente, la PromFR publie dans son rapport annuel l'état des emplois effectivement créés par rapport aux emplois annoncés par les projets concrétisés cinq années auparavant.

Emplois annoncés et effectivement créés fin 2022 par les projets de 2017 :

| Emplois existants au 01.01.2017 | Emplois supplémentaires annoncés pour fin 2022 | Emplois effectivement créés en 5 ans | Emplois effectifs au 31.12.2022 | Différentiel emplois annoncés et réellement créés |
|--|---|---|--|--|
| 1056 | 529 | 511 | 1567 | -18 |

En 2017, la PromFR a accompagné 25 projets dont 18 d'implantation et 7 d'extension d'entreprises. Sur les 529 emplois supplémentaires annoncés pour fin 2022, 511 ont été effectivement créés. Le nombre effectif d'emplois créés a donc été inférieur d'environ 3% aux attentes des entreprises en 2017.